JEAN-LOUIS PASTEUR

COURS
DE
THÉORIE MUSICALE

À L'USAGE DES
ADULTES

VIII ACCORDS ET TONALITÉS

801. Pour harmoniser une mélodie, il importe de savoir quels accords remarquables on peut former avec ses sept notes constitutives et à partir de quelles fondamentales. Cette propriété ne dépendra que des intervalles entre les différents degrés de la gamme diatonique définissant sa tonalité, autrement dit de son mode.

Nous allons rechercher, en mode majeur d'une part, en mode mineur harmonique d'autre part, les intervalles remarquables qui existent à partir de chaque degré de la gamme constitutive : quintes justes (Q) d'abord, puis tierces majeures (TM) ou mineures (Tm), enfin septièmes mineures (Sm).

802. MODE MAJEUR

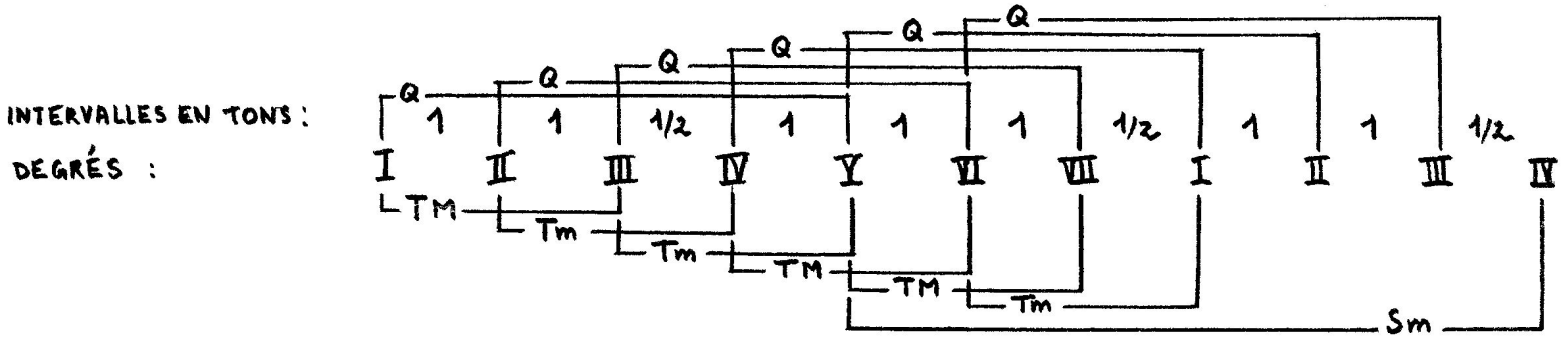

803. MODE MINEUR (FORME HARMONIQUE)

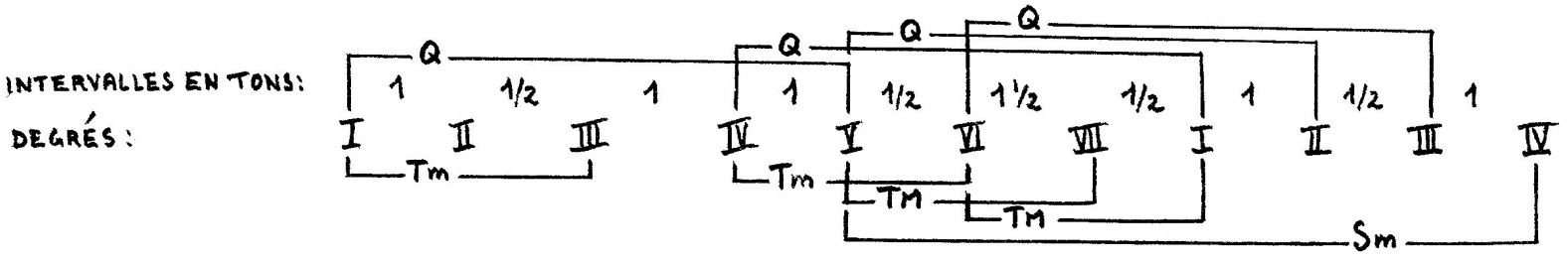

804. D'où la liste des accords remarquables en mode majeur :

ACCORDS DU MODE MAJEUR							
DEGRÈS / ACCORDS	I TONIQUE	II	III	IV SOUS-DOMINANTE	V DOMINANTE	VI	VII
ACCORD DE QUINTE À VIDE	X	X	X	X	X	X	
ACCORD PARFAIT MAJEUR	X			X			
ACCORD DE SEPTIÈME NATUR.					X		
ACCORD PARFAIT MINEUR		X	X			X	

805. Nous déterminons de même les accords remarquables du mode mineur classique :

ACCORDS DU MODE MINEUR CLASSIQUE							
DEGRÉS / ACCORDS	I TONIQUE	II	III	IV SOUS-DOMINANTE	V DOMINANTE	VI	VII
ACCORD DE QUINTE À VIDE	X			X	X	X	
ACCORD PARFAIT MINEUR	X			X			
ACCORD DE SEPTIÈME NATUR.					X		
ACCORD PARFAIT MAJEUR					X	X	

REMARQUE : l'harmonie du mode mineur sans sensible est très différente. En particulier l'accord de septième naturel est déplacé de la dominante à la sous-tonique.

806. L'étude précédente nous conduit à des constatations importantes valides indifféremment pour les deux modes classiques :

— Le cinquième degré est le seul sur lequel peut se bâtir un accord de septième naturel, d'où son rôle prépondérant dans l'harmonie qui justifie son appellation de dominante.

– Indépendamment de la dominante, les accords parfaits du mode n'existent que sur le premier et le quatrième degré, tonique et sous-dominante, qui jouent donc également un rôle de premier plan dans l'accompagnement des mélodies.

807. L'harmonie d'une pièce classique repose essentiellement sur une alternance d'accords des degrés I, V et IV, dits notes tonales.

En particulier l'accompagnement de la phrase musicale commence souvent et se termine presque toujours par l'accord parfait de tonique, ce qui permet de déterminer très vite et sans grand risque la tonalité de l'œuvre.

808. Il peut arriver toutefois que la tonalité se modifie au cours du morceau par l'intermédiaire d'une transition appelée modulation.

La tonalité d'arrivée sera le plus souvent:

– soit la tonalité relative (§403),

– soit la tonalité homonyme, c'est-à-dire de même tonique mais de mode opposé,

– soit une tonalité voisine, c'est-à-dire ayant en commun avec la tonalité de départ suffisamment de notes constitutives pour que le passage se fasse sans heurt : par exemple une tonalité dont l'armature – ensemble des dièses ou bémols à la clef – ne diffèrera que d'une altération.

809. L'achèvement d'une phrase musicale se marque souvent par une succession d'accords appelée cadence.

Il y a essentiellement trois sortes de cadences:

– La cadence parfaite, accord de septième de dominante suivi de l'accord parfait de tonique.

– La cadence plagale, accord parfait de sous-dominante suivi de l'accord parfait de tonique.

– La cadence complète, qui réunit les deux cadences précédentes.